Soutenir votre activité, notre métier

forem

SOMMAIRE

01
Le Forem
en quelques mots

02
Recruter
du personnel

03
Bénéficier
d'aides financières

04
Accueillir
un stagiaire

05
Former
vos collaborateurs

forem

01 Le Forem en quelques mots

NOTRE CŒUR DE MÉTIER ?

L’insertion des demandeurs d’emploi sur le marché du travail dans une perspective d’emploi durable et de qualité.

La satisfaction des besoins des entreprises et de leurs offres d’emploi.

UN CONSEILLER À VOTRE SERVICE…

Votre conseiller :
votre **interlocuteur privilégié**

- votre **contact** au sein du Forem
- **spécialisé** dans votre secteur
- vous conseille **gratuitement**

… POUR VOUS AIDER À

Recruter
du personnel

Accueillir des
stagiaires

Former
vos collaborateurs

Bénéficier d’aides
financières

forem

02 Recruter du personnel

RECRUTER DU PERSONNEL

- **Analyse** du besoin
- Définition d'une **stratégie** de recrutement
  - Diffusion d'offres d'emploi
  - Présélection de candidats
  - Jobday
  - Formation avec recrutement
  - …
- Proposition d'**aides à l'emploi**
  - Impulsion - 25 ans / 12 mois+ / 55 ans +
  - SESAM
  - …

En autonomie, sur leforem.be, vous pouvez :

- Diffuser votre offre
- Chercher un candidat
- Gérer vos aides

DIFFUSER UNE OFFRE (COACHING PAR VOTRE CONSEILLER)

Créez vous-même **en ligne** votre offre d'emploi

- Entrez **vos critères** :
  - formation,
  - expérience,
  - compétences,
  - contrat
- Votre conseiller valide et diffuse votre offre rapidement

GAGNEZ DU TEMPS

CHERCHER UN CANDIDAT

Repérez en ligne votre futur collaborateur

- Entrez **vos critères** :
  - études,
  - expérience,
  - compétences,
  - …
- Lancez une **recherche**
  - Les profils qui « matchent » apparaissent par **ordre de correspondance**
- **Contactez directement** le/les candidat(s)

DES MILLIERS DE PROFILS DISPONIBLES

forem

03 Bénéficiez d’aides financières

LES AIDES POUR RECRUTER DU PERSONNEL

- PFI
- Premiers engagements
- Impulsion -25 ans
- Impulsion 12 mois+
- Impulsion 55+
- Tremplin 24 mois +
- SESAM
- Flexi-job

PLAN FORMATION-INSERTION

(PFI)

Vous formez un demandeur d’emploi selon vos besoins spécifiques.

Vous l’engagez pour une **durée au moins équivalente à la formation**.

6.138 CONTRATS
PFI SIGNÉS
EN 2021

PLAN FORMATION INSERTION
(PFI)

Votre avantages

- Le candidat est **formé selon vos méthodes et besoins.**
- Vous pouvez faire appel à un **opérateur de formation.**
- Après la formation, vous pouvez **bénéficier éventuellement d'aides publiques liées à l'engagement du stagiaire** (réduction ONSS, SESAM, Impulsions ...).
- **Réduction de 200 € pour les « primo-employeurs »**, c'est-à-dire, les employeurs qui n'ont jamais engagé de personnel.

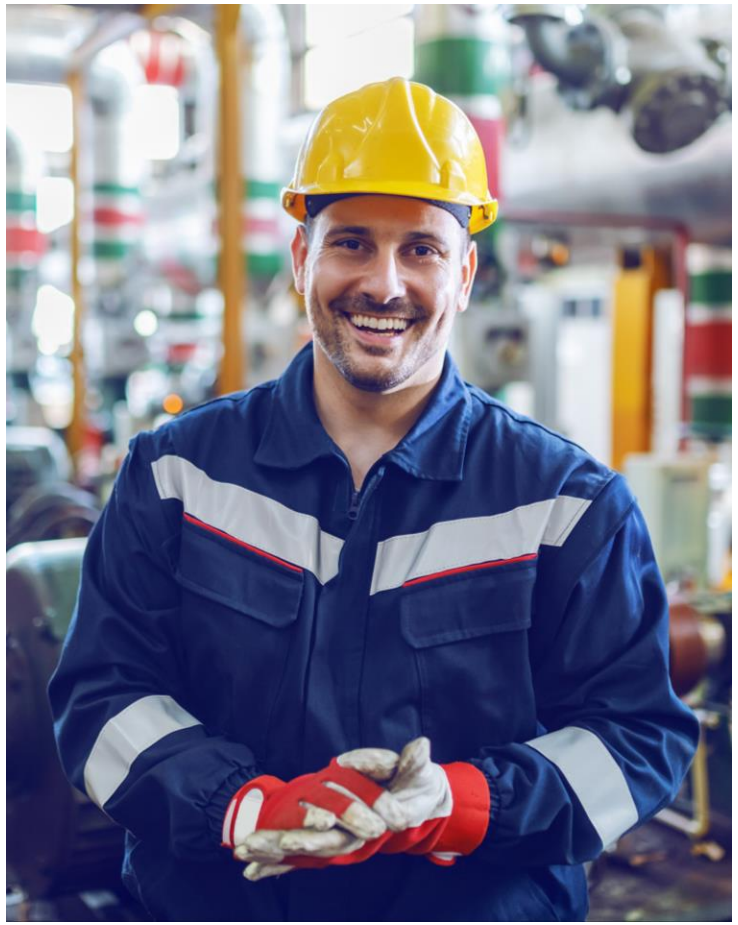

PREMIERS ENGAGEMENTS

(du 1er au 6ème engagement)

1er travailleur :

- **Exonération à vie (plafonnée) de cotisations sociales de base.**

2ème, 3ème, 4ème, 5ème ou 6ème travailleur :

- **Réduction forfaitaire de cotisations de sécurité sociale** de base durant un certain nombre de trimestres s'étalant sur une période de 20 trimestres à partir du trimestre de l'engagement.

TAX SHIFT ET NOUVELLES MESURES

IMPULSION -25 ANS

Activation

Allocation de travail octroyée à des jeunes **demandeurs d'emploi de moins de 25 ans** que l'employeur peut déduire du salaire net du travailleur.

Durée **maximum de 3 ans**.

Cette aide concerne **tous les secteurs.**

24.132 PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ DE CE DISPOSITIF EN 2021

IMPULSION -25 ANS

Activation

Vos avantages

Déduction du montant de la mensualité du salaire net du travailleur pour le mois concerné.

Montants des mensualités des allocations de travail

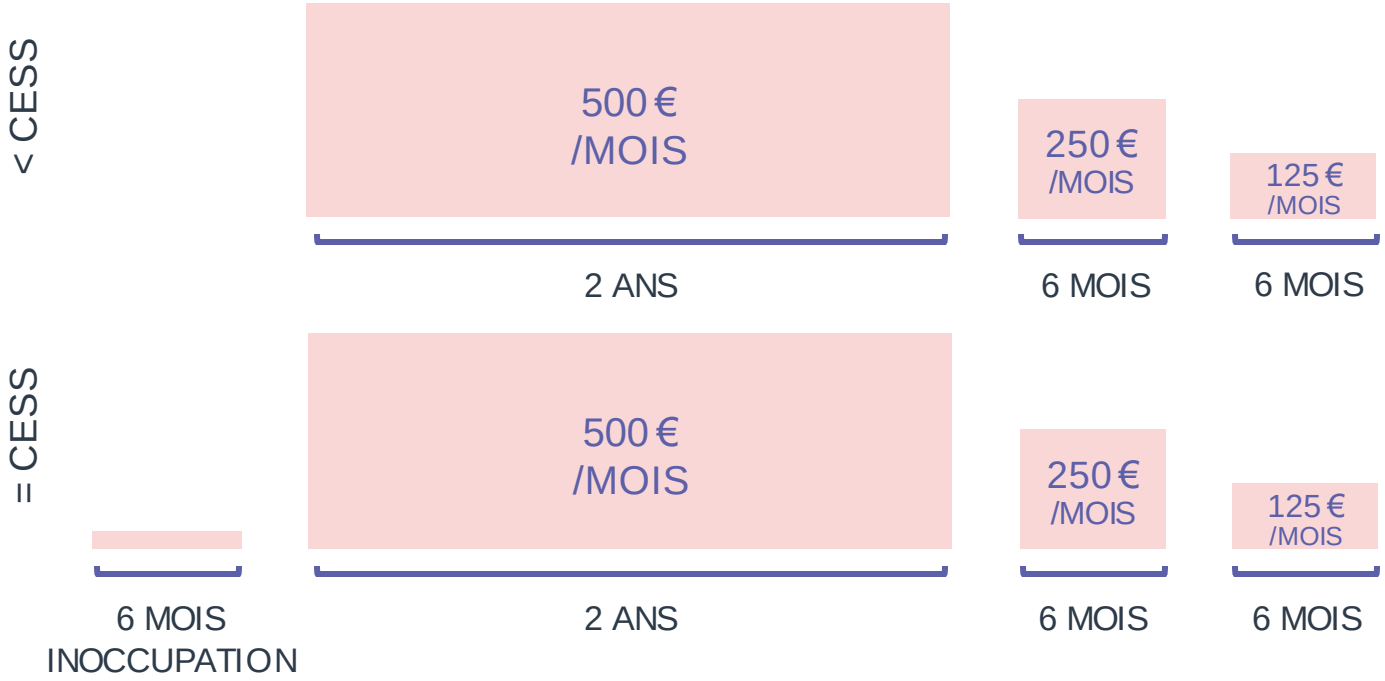

DURÉE MAX : 36 MOIS

GAIN MAX : 14.250 €

IMPULSION 12 MOIS +

Activation

Allocation de travail qui s'adresse aux demandeurs d'emploi inscrits au Forem et **inoccupés depuis au moins 12 mois.**

Cette aide concerne tous les secteurs.

23.445 PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ DE CE DISPOSITIF EN 2021

IMPULSION 12 MOIS+

Activation

Vos avantages

Déduction du montant de la mensualité du salaire net du travailleur pour le mois concerné.

Montants des mensualités des allocations de travail

DURÉE MAX :
24 MOIS

GAIN MAX :
8.250 €

COMPLÉMENT IMPULSION 2022

Impulsion 12 mois+ et Impulsion – 25 ans

Prime supplémentaire de **100€ /mois** versée à l'employeur

- Pour tout engagement d'un travailleur en 2022 :
  - qui bénéfice d'une Impulsion 12 mois+ ou moins de 25 ans et ;
  - qui n'a pas travaillé chez l'employeur qui l'engage durant l'année 2021

L'EMPLOYEUR DOIT INTRODUIRE SA DEMANDE VIA LEFOREM.BE

IMPULSION 55+

Réduction cotisation sociale

L’aide vise l’insertion et le maintien à l’emploi des personnes **âgées de 55 ans et plus** via une réduction de cotisations patronales.

67.141 PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ DE CE DISPOSITIF EN 2021

IMPULSION 55+

Réduction cotisation sociale

Pour qui ?

- Pour vos **travailleurs actuels et nouveaux** engagés âgés de **55 ans et +** et dont le salaire trimestriel **≤ à** 15.701,50 **€ brut** (montant au 1/07/2022).
- Cette aide concerne le secteur **privé exclusivement.**

IMPULSION 55+

Réduction cotisation sociale

Vos avantages

Vous bénéficiez d'une réduction de cotisations par trimestre qui s'élève à :

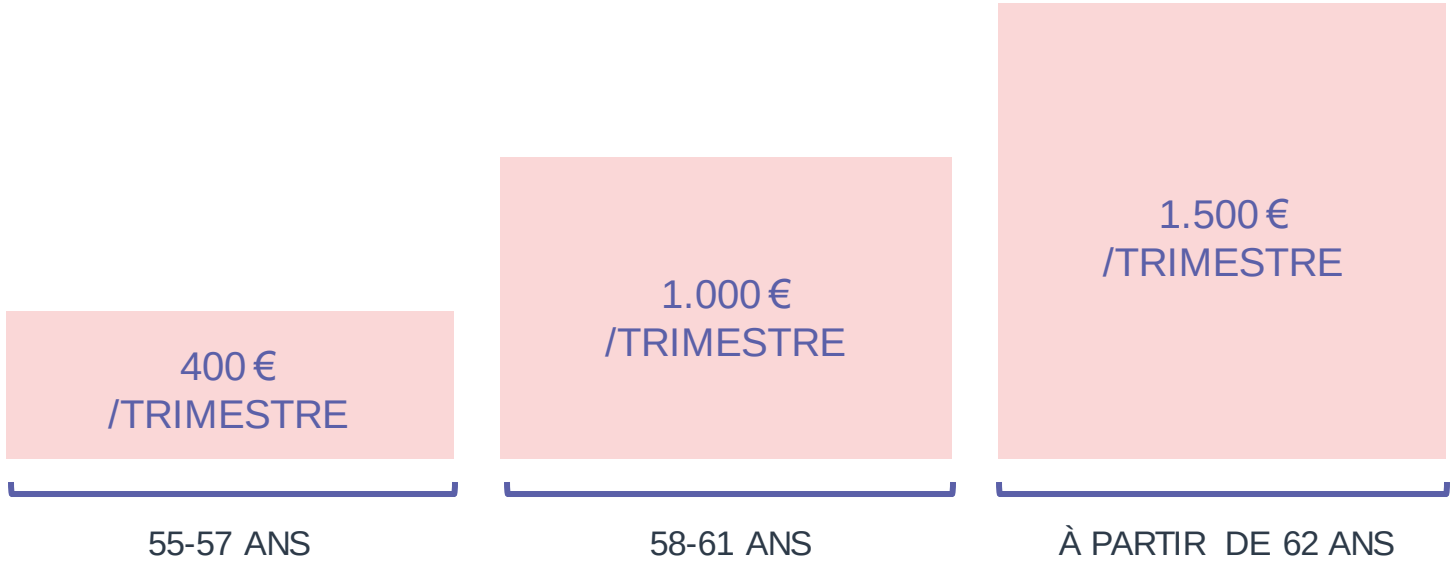

DURÉE MAX :
ÂGE LÉGAL
PENSION

En autonomie, sur votre compte entreprises, vous pouvez vérifier si votre candidat bénéficie d’une aide à l’emploi en utilisant le calculateur.

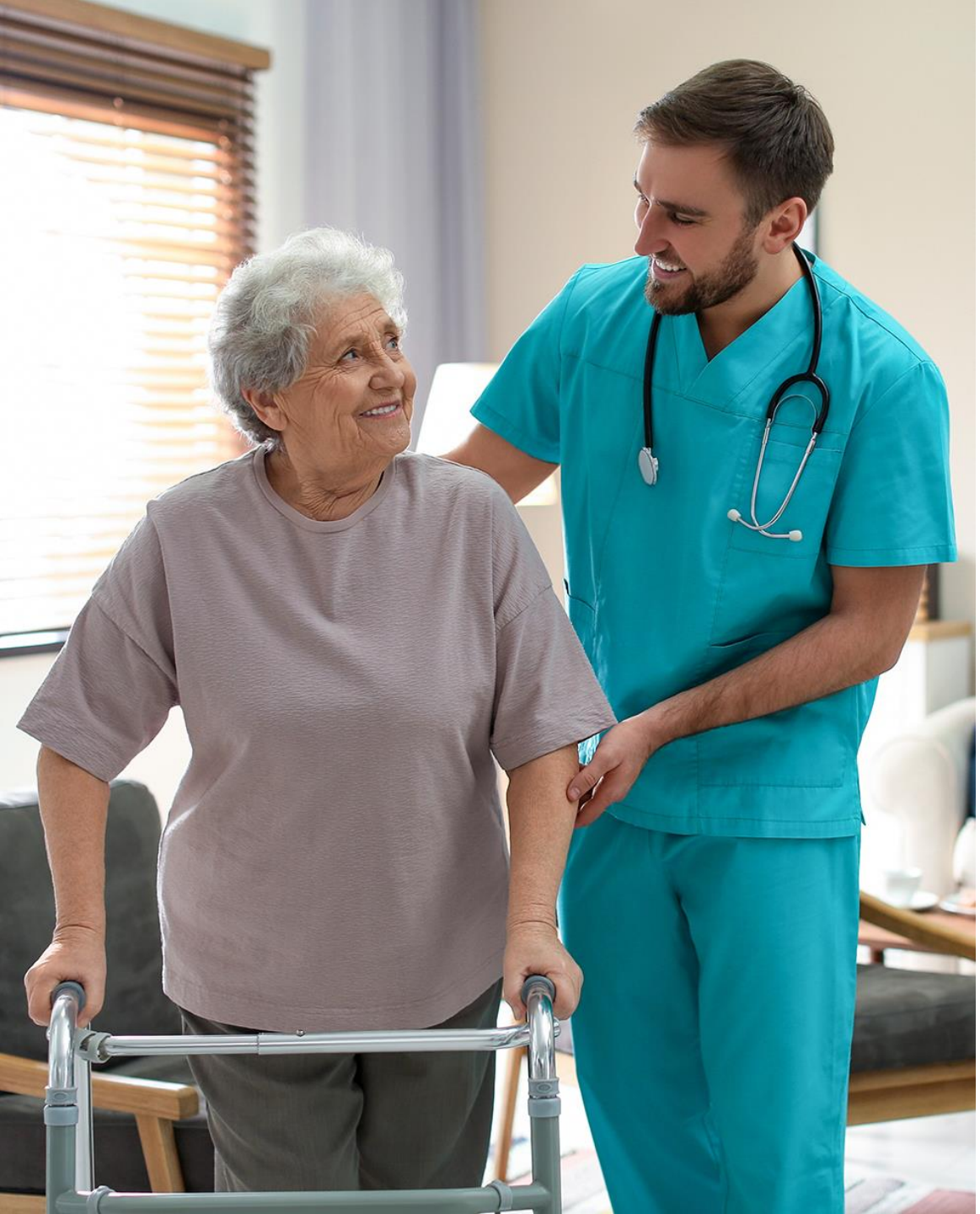

TREMPLIN 24 MOIS+

Subvention (à enveloppe fermée)

Durée **maximum de 2 ans**.

Cette aide concerne **tous les secteurs privés.**

1200 POSTES ETP DISPONIBLES EN 2022

TREMPLIN 24 MOIS+

Subvention

Employeurs éligibles

Cette aide concerne tous les secteurs d'activités

Qui pouvez-vous engager pour bénéficier du Tremplin 24 mois + ?

Le demandeur d'emploi doit :

- Être inscrit au Forem comme **demandeur d'emploi inoccupé.**
- Être **inoccupé depuis au moins 24 mois** (la veille de l'engagement)
- Avoir sa résidence principale en région wallonne de langue française.

TREMPLIN 24 MOIS+

Subvention

Vos avantages

Pour l’engagement d’un **demandeur d’emploi inoccupé** inscrit au Forem depuis au moins 24 mois :

- Engagement minimum mi-temps.
- Contrat : CDI ou CDD de 24 mois.
- Montants calculés au prorata de l'engagement.
- Cumul avec Impulsion 12 mois +
- Durée de l’aide : 2 ans.

1.000 €/MOIS

+

CUMUL AVEC L’IMPULSION 12 MOIS +

DURÉE MAX : 24 MOIS

GAIN MAX : 32.250 €

TREMPLIN 24 MOIS+

Subvention

Vos engagements

- Vous engagez le demandeur d'emploi **au moins à mi-temps** pendant **CDD 24 mois (voire CDI)**.
- Vous vous engagez à **assurer la formation du demandeur** d'emploi engagé sous contrat de travail à concurrence de minimum 40h heures/an.

En pratique

- Remplissez le formulaire de demande en ligne sur le site du Forem
- Vous ne pouvez demander que 2 postes équivalents temps plein en même temps.
- Pour vous aider dans la recherche de votre candidat, un conseiller entreprises du Forem prendra contact avec vous.

SESAM

Subsides pour engager du personnel
et développer ainsi votre activité.

Aide réservée aux **entreprises du secteur marchand.**

11.544
ENTREPRISES
ONT BÉNÉFICIÉ
DE CE DISPOSITIF
EN 2021

SESAM

Conditions d'accès

- Être une **personne physique** ou une **personne morale** ou un **groupement européen d'intérêt économique.**
- Être une **PME** (moins de 50 travailleurs).
- Avoir une unité d'exploitation en Wallonie.
- **Ne pas être** une entreprise **en faillite**.
- **Respecter la réglementation** européenne « de minimis ».
- Ne pas faire partie des secteurs exclus.

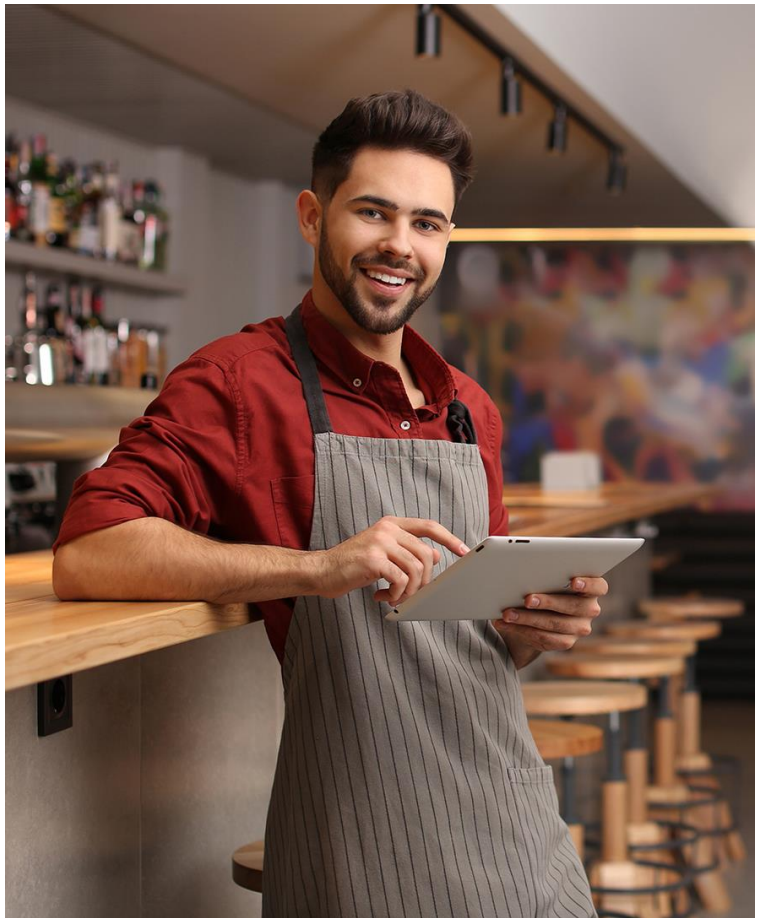

SESAM

Vos avantages

Pour l'engagement d'un **demandeur d'emploi** inscrit au Forem :

- Engagement minimum mi-temps.
- Montants calculés au prorata de l'engagement.
- Durée maximale de l'aide : 3 ans.
- Limite : 5 ETPL en même temps.

	SUBVENTION OCTROYÉE
1ère année	10.845 €
2ème année	8.133 €
3ème année	5. 423 €
Total	**24 401 €**

Montants au 1/1/2022 pour un ETP

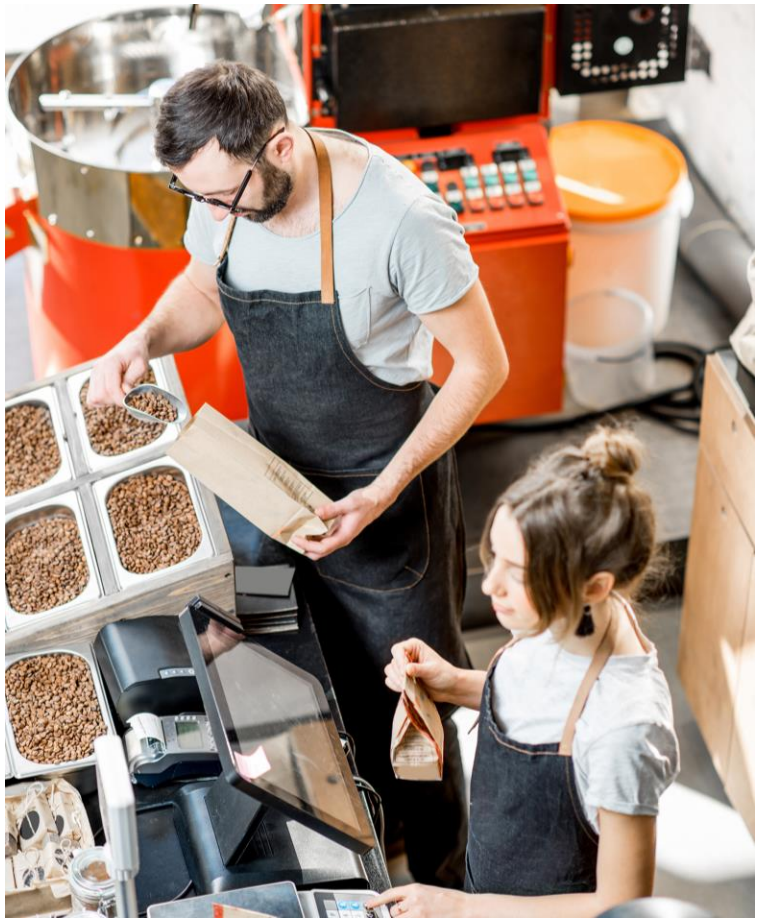

SESAM

Types de majoration

Pour l'engagement d'un **demandeur d'emploi** inscrit au Forem :

- Être âgé de moins de 25 ans ;
- Être âgé de 55 ans et plus ;
- Ne pas être titulaire d'un certificat d'enseignement secondaire du 2ème degré ;
- Être enregistré auprès de l'AVIQ ;
- Faire partie des 3 premiers engagements de l'entreprise.

	SANS MAJORATION	UNE MAJORATION
1ère année	10.845 €	13.556 €
2ème année	8.133 €	10.844 €
3ème année	5. 423 €	8.134 €
Total	**24 401 €**	**32.534€**

Montants au 1/1/2022 pour un ETP

MAX 1 MAJORATION DE **2.711 €** PAR POSTE/AN

SESAM

Vos engagements

- Vous engagez le demandeur d'emploi **au moins à mi-temps**.
- **Vous augmentez** l'effectif de votre personnel et **maintenez** cet effectif pendant la durée fixée dans la décision.

15.715 TRAVAILLEURS ONT ÉTÉ OCCUPÉS GRÂCE À CE DISPOSITIF EN 2021

SESAM

En pratique

- Remplissez le formulaire de demande en ligne sur le portail du Service Public de Wallonie : www.monespace.wallonie.be
  - Vous pouvez y accéder :
    - soit avec votre carte d'identité électronique, d'un lecteur de carte et de votre code PIN ;
    - soit avec un code de sécurité unique envoyé par SMS.
  - Formulaire de demande simplifié avec une fonction de pré-remplissage

04 Accueillir un stagiaire

LES AIDES POUR ACCUEILLIR UN STAGIAIRE

- Stage de fin de formation
- Formation alternée

05 Former vos collaborateurs

LES AIDES POUR FORMER VOS COLLABORATEURS

- Chèque-Formation
- Crédit-Adaptation
- Crédit-Adaptation
  - volet tutorat
- Fonds de l’Expérience professionnelle
- Fonds de formation Titres-Services

MERCI

forem